

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL 9 NOVEMBRE 2017

N° 2017-10-07

L'an deux mille dix-sept, le neuf novembre à quatorze heures trente, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du vingt-six octobre deux mille dix-sept, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence d'Henriette MARTINEZ :

Délégués présents(es)

<u>Nombre de délégués</u> En exercice : 27 Présents (mini 9) : 18
<u>Nombre de voix</u> En exercice : 36 Présentes : 23 Exprimées par pouvoirs : 9 Total (mini 19) : 32
Quorum atteint

**2 représentants du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
(porteur de 2 voix)**

Mounir AARAB, Claude AURIAS

**1 représentante du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
(porteur de 2 voix)**

Eliane BARREILLE

**1 représentant du Conseil départemental des Hautes-Alpes
(porteur de 2 voix)**

Gérard TENOUX

**12 représentants des communes, EPCI et villes-portes
(porteurs chacun d'1 voix)**

Marcel BAGARD, Christian BARTHEYE, Sébastien BERNARD, Philippe CAHN, Marc GUERIN, Myriam HUGUES, Henriette MARTINEZ, Marie-Pierre MONIER, Jean-Jacques MONPEYSSEN, Corinne MOULIN, Éric RICHARD, Pascale ROCHAS, Michel ROLLAND, Christelle RUYSSCHAERT.

Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Pierre-Yves BOCHATON à Sébastien BERNARD, Gérard COUPON à Christelle RUYSSCHAERT, Roger DIDIER à Henriette MARTINEZ, Rosy FERRIGNO à Marcel BAGARD, Dominique GUEYTTE à Michel ROLLAND, Valery LIOTAUD à Claude AURIAS, Marlène MOURIER à Mounir AARAB.

Délégués excusés

Pierre COMBES, Ghislaine SAVIN

Invités présents

Laurent HARO

Le quorum étant atteint, Madame Henriette MARTINEZ déclare la séance ouverte à 14 heures 30

Madame Corinne MOULIN est nommée secrétaire de séance.

Objet : Gestion conservatoire du Vautour Percnoptère - Projet interParcs PACA retenu par l'Agence Française pour la Biodiversité – Engagement de principe du Parc pour 2018-2019

- Vu la Charte du Parc naturel régional des Baronnies provençales, et en particulier l'orientation I.1.2 « Préserver les milieux naturels et les espèces remarquables pour contribuer au maintien et à l'enrichissement de la biodiversité »
- Vu l'arrêté n°26-2017-07-11-001 du 11 juillet 2017, modifiant l'arrêté n°2015-127-0002 du 7 mai 2015, relatif à la composition du comité de pilotage du site Natura 2000 FR8212019 "Baronnies – Gorges de l'Eygues" désignant le Parc naturel régional des Baronnies provençales comme animateur du document d'objectifs,
- Vu le document d'objectifs du site Natura 2000 FR8212019 dit ZPS des « Baronnies – Gorges de l'Eygues », et en particulier les actions GPE 2 « Assurer les suivis scientifiques nécessaires à la gestion des espèces et de leurs habitats » et GPE 3 « Créer de nouvelles placettes d'équarrissage pour les rapaces nécrophages »
- Vu la délibération du Bureau syndical n°2017-10-05 du 9 novembre 2017 sur l'animation Natura 2000 du site des « Baronnies – Gorges de l'Eygues » pour 2018

La Présidente expose :

Le Parc naturel régional des Baronnies provençales est associé à un projet Inter-Parc PACA, coordonné par le Parc du Luberon, avec la participation du Parc des Alpilles, du Parc du Verdon, du projet de Parc du Mont Ventoux, du CEN PACA et de la LPO. Ce projet a démarré suite à la réponse à un appel à initiatives de l'Agence Française de la Biodiversité. Deux projets ont été retenus pour 2017 au niveau national : la gestion conservatoire des chiroptères sur la ligne Maginot (Pnr de l'Avesnois) et l'inter-Parc PACA sur la gestion conservatoire du Vautour percnoptère. L'Agence Française de la Biodiversité prévoit un financement à 80% pour ces opérations en 2018 et 2019.

Espèce migratrice revenant dans les Baronnies de mi-mars à septembre, le Vautour percnoptère est le plus petit des quatre Vautours d'Europe, mais également le plus menacé. En 2017, bien que plusieurs individus aient été observés sur le territoire, aucun couple n'a niché dans les Baronnies, une première depuis 2000. Des actions de soutien spécifiques à cette espèce sont donc particulièrement pertinentes, notamment la création de placettes de soutien alimentaire qui influence positivement le taux de survie des adultes (paramètre démographique clef pour cette espèce longévive).

Le Vautour percnoptère est inscrit à l'annexe I de la directive Oiseaux de l'Union Européenne, et fait à ce titre l'objet de mesures conservatoires dans le cadre de Natura 2000 au sein de la ZPS FR8212019 des « Baronnies – Gorges de l'Eygues » dont le Pnr des Baronnies provençales assure l'animation. Les objectifs de l'animation du document d'objectif et des opérations dans le cadre de l'Inter-Parc PACA sont donc identiques. Du temps de travail de l'animateur Natura 2000 peut être consacré à ce projet et représenter les 20% d'autofinancement.

En 2018 et 2019, plusieurs actions vont donc être pilotées par l'animateur Natura 2000 du site des « Baronnies – Gorges de l'Eygues » afin de s'inscrire dans la dynamique rendue possible par cette initiative. Ainsi, il est prévu :

- Le suivi des sites de reproduction connus
- La prospection de nouveaux sites de reproduction, en collaboration avec l'association Vautours en Baronnies
- L'achat d'une longue vue, d'une housse de protection et d'un trépied permettant la réalisation de ces suivis
- La création de deux placettes de soutien alimentaire en 2018 et de quatre placettes en 2019 en collaboration avec l'association Vautours en Baronnies
- L'achat de pièges photographiques permettant un suivi sur deux de ces placettes

Afin de mener à bien ces missions, la Présidente propose :

- D'engager du temps de travail de l'animateur du site Natura 2000 FR8212019 des « Baronnies – Gorges de l'Eygues » sur l'équivalent de 10 jours en 2018 et 10 jours en 2019 pour assurer les opérations citées ci-dessus
- D'assurer la coordination du projet avec les acteurs du territoire concernés

- De retenir le plan de financement prévisionnel suivant :

DEPENSES	MONTANT € TTC			RECETTES	MONTANT € TTC		
	2018	2019	TOTAL		2018	2019	TOTAL
<i>Ingénierie PnrBP Animateur Natura 2000</i>	1896,55	2000,00	3 896,55	Etat (MEDDE) et FEADER – Mesure 7.63N du PDR Auvergne-Rhône-Alpes (déjà financé par ailleurs)	1 896,55	2 000,00	3 896,55 (22%)
<i>Ingénierie Vautours en Baronnies – prestation</i>	3 588,00	5 256,00	13 644,00	Agence Française pour la Biodiversité	8 388,00	5 256,00	13 644,00 (78%)
<i>Achats, fourniture</i>	4 800,00	0					
TOTAL	10 284,55	7 256,00	17 540,55 €	TOTAL	10 284,55	7 256,00	17 540,55 €

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- Approuve** la proposition de la Présidente
- Autorise** la Présidente à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme
 Aux jour et an susdits

La Présidente
 Henriette MARTINEZ